

une question au ministre des Finances. La Steel Company of Canada a-t-elle consulté le gouvernement canadien avant d'annoncer récemment la hausse des prix de ses produits?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une question complémentaire. Étant donné qu'en 1967, le ministre des Finances d'alors a informé la Chambre que la Steel Company of Canada avait consulté le gouvernement avant de hausser ses prix, le gouvernement actuel a-t-il protesté, cette fois, parce que la société ne l'a pas consulté?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question complémentaire à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme il existe une jurisprudence sur cette question, le docte et très honorable représentant ne conviendrait-il pas avec moi qu'une coopération s'impose avec les provinces et qu'en se précipitant de la Chambre pour annoncer à la télévision que le gouvernement songeait à agir seul, cela ressemble étrangement à une souris qui rugit?

Une voix: La souris veut rugir. On est mieux de la laisser faire.

M. l'Orateur: Je dois déclarer que la question du député semble irrecevable en ce moment puisqu'elle a la tournure d'un argument.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une autre question supplémentaire à poser au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Du moment qu'en 1967 le gouvernement du Canada avait demandé que les augmentations de prix soient différées pour une période de six mois, le gouvernement avait-il une raison de ne pas demander à la Steel Company of Canada de différer pour un laps de temps analogue la récente augmentation de ses prix?

L'hon. M. Benson: Immédiatement avant l'augmentation des prix, il y avait eu dans l'industrie sidérurgique une grève prolongée qui avait débouché sur un relèvement des salaires. Je crois savoir que la Commission des prix et des revenus va examiner ce problème, afin de déterminer si l'augmentation des prix et des salaires était justifiée. Je tiens à féliciter les membres de la Commission pour leur intervention à ce sujet.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de ce que le gouvernement a omis de demander

[L'hon. M. Stanfield.]

que l'augmentation des prix soit remise à plus tard, comme convenu en 1967, le ministre nous ferait-il connaître la signification de l'enquête annoncée par la Commission des prix et des revenus en ce qui a trait à la politique anti-inflationniste du gouvernement?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, si le gouvernement n'a pas demandé alors la remise à plus tard de l'augmentation des prix, c'est que nous ne connaissons pas les faits et que nous n'avons pas le droit de les exiger de la main-d'œuvre ou de l'industrie. Comme je le pensais, la Commission des prix et des revenus examine actuellement la situation et une fois que nous connaissons les faits, la Chambre pourra les étudier et décider si, oui ou non, le comportement du salariat et du patronat est, dans ce cas, inflationniste ou justifié et j'espère bien que nous aurons bien plus de renseignements que maintenant.

Une voix: Vous voulez dire, plus d'augmentations.

L'hon. M. Benson: ...qui nous permettront de mener le bon combat.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Comme la Commission des prix et des revenus étudie actuellement ce sujet, le gouvernement indiquera-t-il à la Commission qu'il apprécierait qu'on lui présente bientôt une recommandation pour sa gouverne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce que le ministre des Finances, le ministre de la Consommation et des Corporations et moi-même avons dit montre que nous espérons recevoir bientôt un rapport sur le sujet. Sinon, nous devrions songer à d'autres moyens de tirer la chose au clair.

Tandis que j'ai la parole pour répondre à une question, monsieur l'Orateur, vous me permettez sans doute de corriger une interprétation inexacte que suppose la question du député de Peace River. Il m'a fait dire que le gouvernement fédéral proposerait le contrôle des prix et des revenus. J'ai dit que nous étudions cette possibilité et que s'il fallait apporter une modification à la constitution, nous en discuterions avec les provinces.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Afin que le premier ministre puisse préciser sa réponse, peut-il nous dire s'il attend de la Commission des prix et des reve-